



LA LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VENDREDI 20 MARS 2026 A 19H00

2026-6 Installation du nouveau conseil municipal : conseillers municipaux nouvellement élus installés dans leurs fonctions. La séance est présidée par le doyen d'âge jusqu'à l'élection du nouveau maire.

2026-7 Désignation du secrétaire de séance : à l'unanimité, Guillaume BAHUCHET.

2026-8 Élection du maire : avec 15 voix, M. Charles Philipponnat est proclamé maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

2026-9 Détermination du nombre d'adjoints : à l'unanimité, 4 adjoints.

2026-10 Élection des adjoints : avec 15 voix, sont proclamés adjoints et immédiatement installés dans leurs fonctions : Mlle Séverine Petit (1ère adjointe), M. Xavier Mayran de Chamisso (2e adjoint), Mme Élodie Lanotte (3e adjointe) et M. Jean-Rémy Scorza (4e adjoint).

2026-11 Lecture de la charte de l'élu local : Monsieur le maire a donné lecture de la charte de l'élu local à l'assemblée.

2026-12 Fixation des indemnités de fonction : l'article L. 2123-23 du CGCT attribue de droit le montant maximal au maire, sans délibération nécessaire. L'indemnité de fonction pour chaque adjoint est de 69% par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit un montant mensuel brut de 333,83 €.

2026-13 Délégations du conseil municipal au maire : approuvées à l'unanimité.

2026-14 Demande de subvention pour l'école d'Hautvillers : l'assemblée prend connaissance de la demande et prendra sa décision lors de la réunion d'examen du budget.

2026-15 Formation des commissions municipales : à l'unanimité, approuvées.

2026-16 Désignation du correspondant Défense : à l'unanimité, M. Nicolas Jacob.

2026-17 Désignation des délégués de la commune auprès du SIVU : à l'unanimité, délégués titulaires : M. Charles Philipponnat et M. Olivier Manniello ; délégués suppléants : M. David Lépiciet et M. Carl-Stéphane Cercellier.

2026-18 Désignation des délégués pour représenter la commune au sein du Parc naturel régional de la Montagne de Reims : à l'unanimité, Mme Élodie Lanotte (titulaire) et Mme Marianne Gonçalves (suppléante).



Charles Philipponnat

Le Maire,
Charles Philipponnat